

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020-2021



Dombes Saône Vallée nous rapproche

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

Temps forts 2020 - 2021	3 à 5	• Programmation culturelle	26 à 27
Présentation du territoire	6	• Médiathèque intercommunale La Passerelle	28 à 29
Gouvernance et organisation de la CCDSV	7 à 9	• Aménagement du territoire / Habitat	30
Moyens transversaux	10 à 17	Services à la population	31 à 37
• Finances	10 à 11	• Action sociale / Conseiller numérique France Services	31
• Administration générale	12	• Mobilités durables	32 à 33
• Les agents de la CCDSV	12	• Équipements sportifs	34 à 35
• Commande publique et affaires juridiques	13	• Petite enfance	36 à 37
• Communication	14	Environnement	38 à 45
• Bâtiments et infrastructures	15	• Assainissement	38 à 39
• Plan Climat - Air - Énergie - Territorial (PCAET)	16 à 17	• Gestion des déchets	40 à 41
Attractivité territoriale	18 à 30	• Environnement	42 à 45
• Économie	18 à 21	Liste des communes de la CCDSV	47
• Tourisme	22 à 23		
• Pays d'art et d'histoire	24 à 25		

ÉDITO

Les années 2020 et 2021 demeurent des années extraordinaires, dans le sens où elles ont été hors du commun. La crise sanitaire a bouleversé toutes nos organisations et nos modes de vie, en nous rappelant l'importance des pouvoirs publics en période de crise. Les collectivités locales ont été plus que jamais reconnues dans leurs missions de lien social et de facilitateur. La Communauté de communes Dombes Saône Vallée n'a pas failli sur cette période et a été présente auprès de tous et, tout particulièrement, des entreprises avec des aides et auprès des familles en assurant un mode de garde pour les enfants.

Cet engagement fort du service public, en lien avec le territoire, est ancré dans chacune de nos actions. Je tiens à remercier les agents et les élus qui travaillent avec moi depuis notre élection en juin 2020.

Les actions recensées dans ce document en sont la preuve et sont loin d'être exhaustives. Nous sommes déterminés à soutenir le dynamisme économique de notre territoire et à préserver la qualité de vie de nos 19 communes. Ceci en ayant en tête, à chaque prise de décisions, l'objectif fort, annoncé dès le début de notre mandat, d'accompagner la transition énergétique.

Marc Péchoux

Président de la CCDSV



Rapport d'activité de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée 2020 et 2021.

Directeur de publication : Marc Péchoux, président de la CCDSV;

Crédits photos : CCDSV sauf mentions spéciales.

Création graphique : Virencouleur
01600 Saint-Didier-de-Formans
www.virencouleur.com

Impression : Multitude Imprimerie
Papier certifié FSC®

LES TEMPS FORTS 2020 ET 2021



**17 mars
/ 3 mai 2020**

Crise sanitaire : aide aux entreprises, maintien des crèches pour le personnel soignant, le personnel CCDSV en télétravail.

8 juin 2020

Élection du conseil communautaire avec Marc Péchoux, Président de la CCDSV et désignation de 12 vice-présidents.



25 février 2021

Premier débat d'orientation budgétaire avec un budget ambitieux et ouvert sans toutefois bouger les taux d'imposition.

29 M€ d'investissements jusqu'en 2026 avec un effort soutenu pour les actions du Plan Climat.



8 mars 2021
Concertation PCAET

Juin 2021
Démarriage du chantier
de l'estacade à Trévoux



Octobre 2021
Début de la distribution
des bacs jaunes pour
une mise en place de
la collecte sélective en
porte à porte en janvier
2022





Septembre 2021

Lancement d'une nouvelle saison culturelle itinérante : exposition de Clément Roux en septembre à la médiathèque et concert/débat avec Charlélie Couture en novembre.



20 octobre 2021

Inauguration de la nouvelle station de traitement des eaux usées à Saint-Didier-de-Formans avec l'Agence de l'Eau et le Département de l'Ain.





PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

19 communes : Ambérieux-en-Dombes, Ars-sur-Formans, Beauregard, Civrieux, Fareins, Frans, Massieux, Misérieux, Parcieux, Rancé, Reyrieux, Saint-Bernard, Saint-Didier-de-Formans, Sainte-Euphémie, Saint-Jean-de-Thurigneux, Savigneux, Toussieux, Trévoux, Villeneuve

- 39 678 habitants au 1^{er} janvier 2021
- Une superficie totale de 179,45 km²
- 3 900 entreprises sur le territoire
- 10 200 emplois

Listes de équipements communautaires

SIÈGE DE LA CCDSV Trévoux

OFFICE DE TOURISME

Trévoux et Ars-sur-Formans

MAISON ÉCLUSIÈRE Parcieux

DÉCHÈTERIES Reyrieux et Frans

11 ZONES D'ACTIVITÉS / PARCS D'ACTIVITÉS

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- Gymnase Jean Compagnon à Reyrieux
- Gymnase du Lycée val de Saône à Trévoux
- Complexe sportif de Montfray Fareins
- Plateaux sportif Saint-Didier-de-Formans et Trévoux
- Terrain de foot synthétique Trévoux

PARC DE CIBEINS Misérieux

MUSÉE DE CIRE Ars-sur-Formans

14 STATIONS D'ÉPURATIONS

PETITE ENFANCE

- 3 Relais Petite Enfance (RPE)
- 6 multi-accueils





GOVERNANCE ET ORGANISATION DE LA CCDSV

Un nouveau conseil

En juin 2020, le nouveau Conseil communautaire s'est installé élu pour 6 ans (2020-2026).

45 conseillers titulaires et 3 conseillers suppléants désignés par le suffrage universel direct à l'occasion des élections municipales et liste des conseillers communautaires.

Les 19 maires sont membres du bureau communautaire.

Le bureau communautaire en 2020/2021 : 20 membres



Marc PECHOUX
Président
Maire de Trévoux



Yves DUMOULIN
1^{er} vice-président
économie, culture
Maire de Fareins



Carole BONTEMPS-HESDIN
2^e vice-présidente
aménagement du territoire,
habitat
Maire de Reyrieux



Vincent LAUTIER
3^e vice-président
gestion des déchets,
aires d'accueil des
gens du voyage
1^{er} Adjoint au maire
de Parcieux



Frédéric VALLOS
4^e vice-président
environnement, PCAET,
travaux
Maire de Saint-Didier-
de-Formans



David POMMIER
5^e vice-président
GEMAPI, agriculture
Maire de Villeneuve



Christine FORNES
6^e vice-présidente
action sociale,
petite enfance,
insertion professionnelle
Maire d'Ambérieux-
en-Dombes



Stéphane BERTHOMIEU
7^e vice-président
finances, ressources
humaines, mutualisation
Maire de Saint-Jean-
de-Thurigneux



Richard PACCAUD
8^e vice-président
tourisme, loisirs,
patrimoine
Maire d'Ars-sur-Formans



Gabriel AUMONIER
9^e vice-président
sport, équipements
sportifs intercommunaux
Maire de Misérieux



Patrick NABETH
10^e vice-président
bords de Saône,
Voie Bleue
Maire de Massieux



Gilles GARNIER
11^e vice-président
assainissement
Maire de Savigneux



Richard SIMMINI
12^e vice-président
mobilités durables
1^{er} adjoint au Maire de Trévoux



Daniel DOMPOINT
Conseiller
communautaire
Maire de Beauregard



Gérard PORRETTI
Conseiller
communautaire
Maire de Civrieux



Michèle NUGUET
Conseillère
communautaire
Maire de Frans



Fabien BILHER
Conseiller
communautaire
Maire de Rancé



Bernard REY
Conseiller
communautaire
Maire de Saint-Bernard



Didier ALBAN
Conseiller
communautaire
Maire de Sainte-Euphémie



Armand CHAUMONT
Conseiller
communautaire
Maire de Toussieux

HOMMAGE À



Pierre PERNET
décédé en novembre 2020

Les instances de gouvernance

Consultative ou décisionnaire, elles jouent un rôle dans la vie démocratique et leurs décisions font l'objet de délibérations.

→ **2020** : 35 délibérations pour le Bureau et 165 pour le Conseil communautaire.

→ **2021** : 33 délibérations pour le Bureau et 225 pour le Conseil communautaire.

Celles-ci sont consultables sur le site de la CCDSV.

> Le bureau communautaire

20 membres (1 président, 12 vice-présidents et 7 membres), désignés au sein du Conseil communautaire. Le Bureau est une instance de décision et d'arbitrage des projets communautaires. Il prépare les séances du Conseil et a délégation du Conseil communautaire pour délibérer sur certains sujets permettant d'alléger le travail du Conseil. Le Conseil est systématiquement informé des décisions prises dans le cadre de cette délégation.

> Le Président et les vice-présidents

Le Président fixe l'ordre du jour du Bureau et du Conseil communautaire, préside les séances et exécute leurs décisions. Il a délégation du Conseil communautaire pour traiter des affaires courantes de la Communauté.

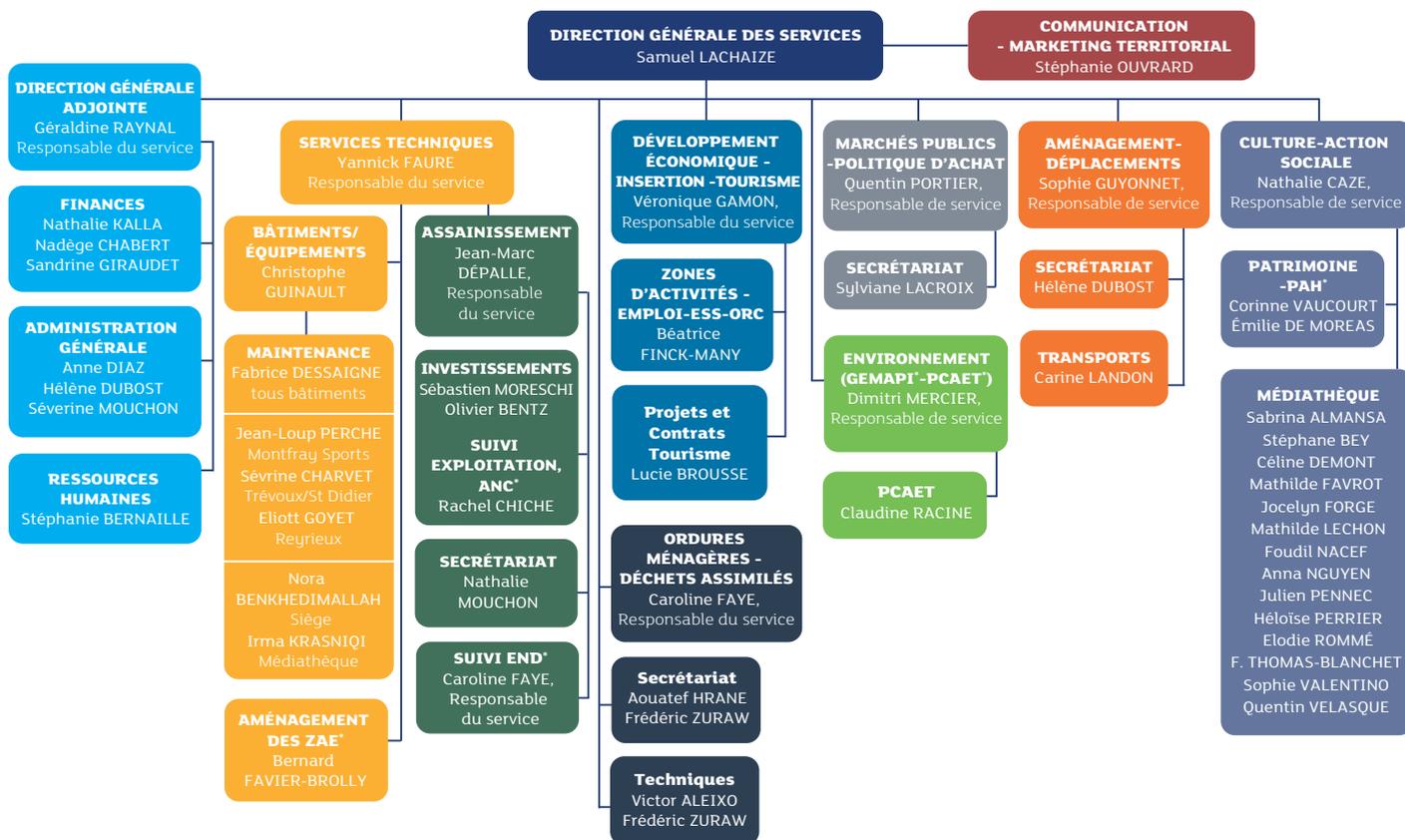
> Les 8 commissions thématiques permanentes

Avec un rôle consultatif : Économie - Aménagement, logement, mobilités durables - Environnement - PCAET - travaux, gestion des déchets, gens du voyage - Culture, tourisme, patrimoine, voie bleue - Finances, ressources humaines et mutualisation - Sports à l'échelle intercommunautaire - Action sociale, petite enfance, insertion - Assainissement, GEMAPI.

Autres commissions obligatoires : commission d'appel d'offres, commissions d'évaluation des charges transférées, commission d'accessibilité aux personnes handicapées.



Les services de la CCDSV



* ZAE : Zone d'Activité Économique
ANC : Assainissement Non-Collectif
END : Effluents Non-Domestiques

GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
PCAET : Plan Climat - Air - Énergie - Territorial
PAH : Pays d'Art et d'Histoire



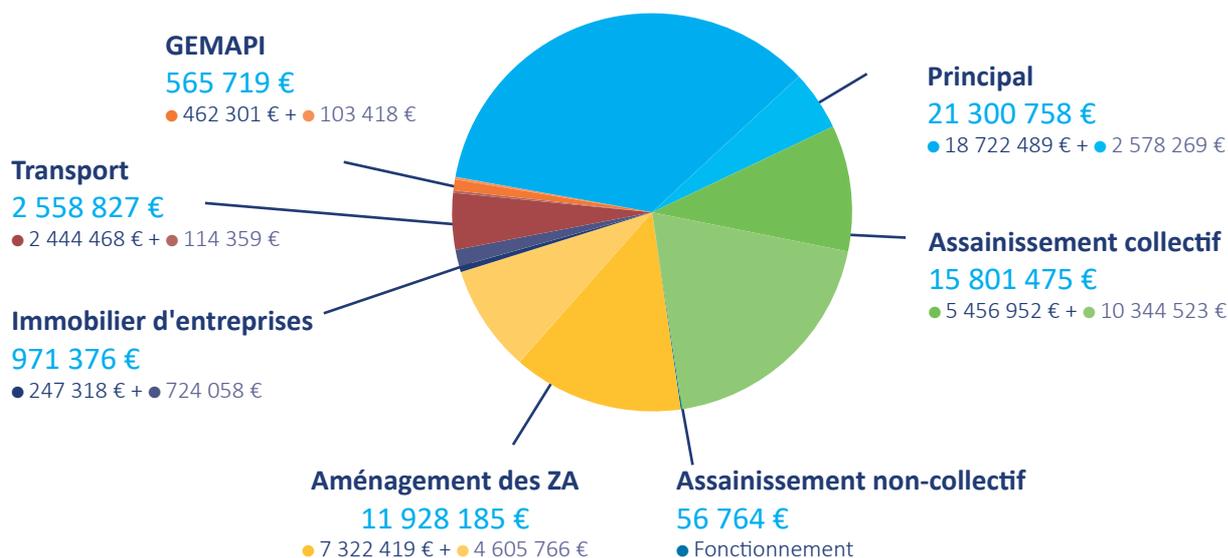
FINANCES

Personnel dédié : : 4 personnes (1 responsable du service administration générale, 3 adjoints administratifs finances) 2,8 ETP, présence réelle 2,3 Equivalent Temps Plein (ETP).

Élu référent : Stéphane Berthomieu, 7^e Vice-Président en charge des finances et des ressources humaines et de la mutualisation.

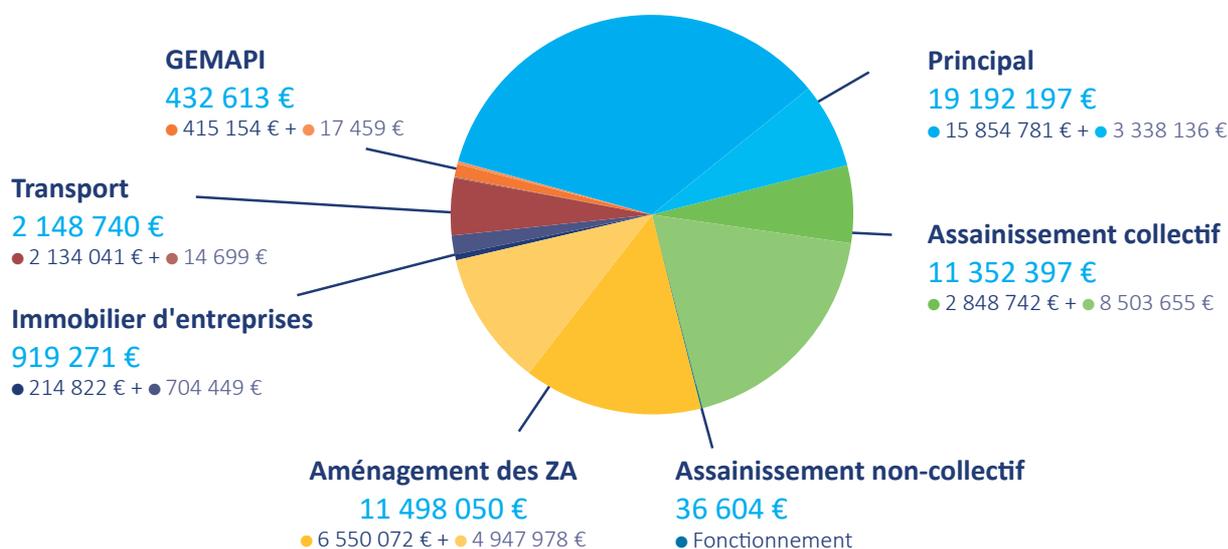
Le service finances est chargé de constituer les budgets, suivre, exécuter et garantir l'ensemble des opérations financières de la CCDSV des budgets de la CCDSV. Il est aussi en charge d'encaisser les recettes fiscales, de gérer les emprunts et l'actif de la collectivité. Il participe à l'élaboration des perspectives financières.

Les recettes (fonctionnement et investissement) - 2020



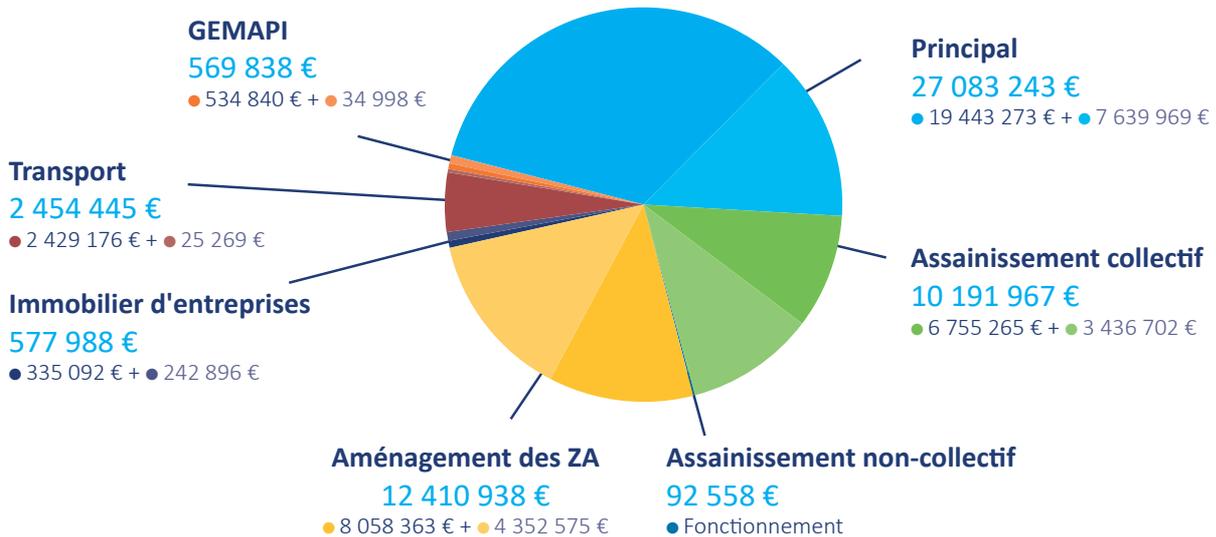
Total des recettes réelles de fonctionnement et d'investissement : 53 183 104 €

Les dépenses (fonctionnement et investissement) - 2020



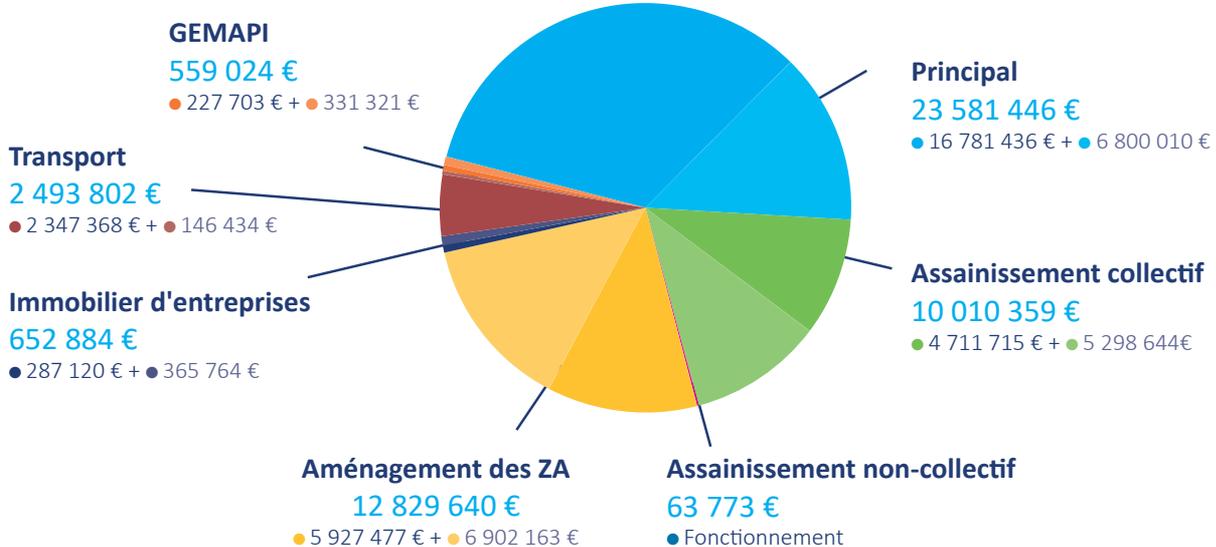
Total des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement : 45 379 893 €

Les recettes (fonctionnement et investissement) - 2021



Total des recettes réelles de fonctionnement et d'investissement : 54 707 100 €

Les dépenses (fonctionnement et investissement) - 2021



Total des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement : 50 280 928 €

Les actions conduites en 2020/2021

Changement de logiciel de comptabilité (passage d'un logiciel en hardware vers en software, géré par un prestataire situé près de Toulouse) ; Dématérialisation du circuit des documents financiers, formation des agents du pôle finances (80 heures cumulées) ; formation et connexion de l'ensemble des agents de la CCDSV au logiciel de comptabilité en mode consultation.

Projets prévus en 2022

Poursuite de la dématérialisation du circuit des documents financiers.

CHIFFRES CLÉS

7 budgets gérés

Budget principal, assainissement collectif, assainissement non collectif, ZA, transports, immobilier d'entreprises, GEMAPI

4 000 opérations financières réalisées par an en moyenne



LES AGENTS DE LA CCDSV

Personnel dédié : 1 responsable du service ressources humaines, 1 chargée des ressources humaines > 1,5 ETP (Équivalent Temps Plein).

Élu référent : Stéphane Berthomieu, 7^e Vice-Président en charge des finances des ressources humaines et de la mutualisation.

Le service des ressources humaines assure la gestion des payes et des carrières, suit la formation et veille à l'amélioration des conditions de travail des agents. Il organise le dialogue social.

Masse salariale

→ 2020 : 2 398 920

→ 2021 : 2 503 691

Nombre d'agents

→ 2020 : 48,8 ETP

→ 2021 : 50,8 ETP

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Personnel dédié : 1 responsable du service administration générale, 4 adjoints administratifs et 1 adjointe administratif principale > 3,5 ETP.

Élu référent : Stéphane Berthomieu, 7^e Vice-Président en charge des finances des ressources humaines et de la mutualisation.

Au sein de ce service sont regroupés les services administratifs nécessaires au fonctionnement des directions opérationnelles : accueil (téléphonique et présentiel), gestion de l'ensemble du courrier (papier et e-mail), secrétariat général de la CCDSV, archives, contrats d'assurance et les assemblées (conseil, bureau et commissions), réservations de véhicules, de salles et logistique des événements. Les années 2020 et 2021 ont été marquées par la crise sanitaire qui a obligé tous les services et, tout particulièrement ce service qui en présentiel, a assuré la continuité du service public et le lien entre les usagers, les services et les élus.

Enfin, 2020 fut l'année de l'installation de la nouvelle équipe communautaire.

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2020 → 324 000€

En 2021 → 324 000€



Assemblée du personnel 2021

CHIFFRES CLÉS

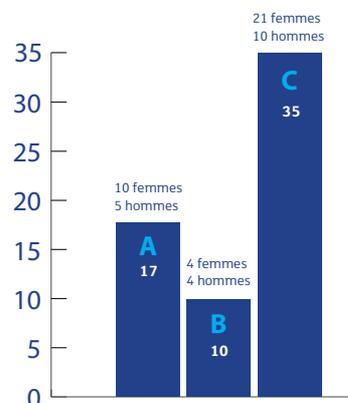
2020

2021

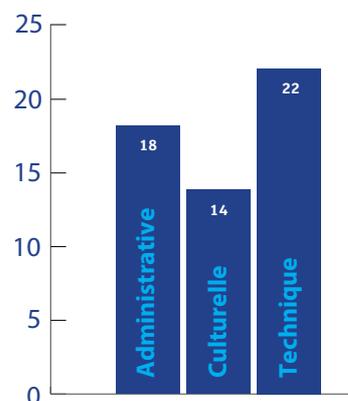
35 femmes
19 hommes

39 femmes
23 hommes

Répartition par catégorie (A,B,C) en 2020 et 2021



Répartition des agents par filière en 2021



La crise sanitaire de 2020 a impacté considérablement l'organisation des services avec la mise en place du télétravail pour certains. L'année 2021 a permis d'organiser le télétravail pour les agents dont les missions sont compatibles avec le travail à distance.



COMMANDE PUBLIQUE ET AFFAIRES JURIDIQUES

Personnel dédié : 1 juriste et 1 secrétaire > 2 ETP.

Élus référents : Marc Péchoux, Président de la CCDSV ; Carole Bontemps-Hesdin, 2^e Vice-Présidente en charge de l'aménagement du territoire et de l'habitat.

Ce service, créé en 2018, accompagne les services de la CCDSV dans la conduite de leurs procédures de consultation en matière de commande publique. Le service conseille aussi les services et élus de la CCDSV sur toute problématique de nature juridique.

Principaux marchés publics en 2021 et 2022

- > Fourniture de bacs roulants : accord-cadre conclu **sans montant maximum**
- > Marché de collecte des déchets ménagers et assimilés : **7 871 957,40€ HT**
- > Exploitation des déchèteries du Parly et des Bruyères hors déchets dangereux (Lot 1) : **2 845 881,72€ HT**
- > Création de l'Estacade en bord de Saône sur la commune de Trévoux (Lot 1) : **3 149 877,80€ HT**
- > Accord cadre à bons de commande pour la réalisation de travaux d'entretien et d'aménagement VRD : **3 200 000€ HT**

Les complexes marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux de l'Estacade de Trévoux, avec une importante part d'aléas, ont largement mobilisé le service en 2020 et 2021.



CHIFFRES CLÉS

50 procédures de publicité et mise en concurrence, hormis les innombrables marchés conclus « de gré à gré » (inférieurs à 40 000 €),

26 M€ sur 2020 et 2021 de valeur totale de ces marchés dits "formalisés"

Projets prévus en 2022

Déploiement du nouveau service mutualisé des marchés publics, un service commun entre la CCDSV et ses communes membres afin de disposer d'un niveau d'expertise équivalent à celui de la CCDSV pour la rédaction et la conclusion de leurs marchés publics.



COMMUNICATION

Personnel dédié : 1 responsable communication et marketing territorial.

Élu référent : Marc Péchoux, président de la CCDSV.

En février 2021, en accord avec le projet de territoire, les élus ont doté la Communauté de communes d'un service communication pour élaborer et piloter une stratégie de communication et de marketing territorial et mieux faire connaître la CCDSV, ses actions et ses services auprès des habitants et des partenaires du territoire.

Le service assure la communication publique (édition et numérique) des actions conduites par la CCDSV à travers la réalisation de divers documents et médias (site internet, relations presse, vidéos, réseaux sociaux, signalétiques...). Il est le soutien des services pour l'organisation d'événements (inaugurations, vœux, réunions publiques...). Il veille aussi à la bonne circulation de l'information en interne auprès des agents communautaires et des communes.

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2021 → 42 000€

Les dépenses de communication sont principalement portées par les services. Le budget dédié à la communication finance principalement le journal de la CCDSV (30 000€ pour 2 numéros) et l'achat de matériels promotionnels (oriflammes...).

Principales réalisations / faits marquants de l'année 2021



> 2 journaux édités en juin et décembre 2021 et distribués en 18 000 exemplaires ;

> Gestion et animation du site internet ;

> Création de vidéos (Voie Bleue, estacade, JEMA...).

Accompagnement des politiques publiques

Concertation PCAET en mars ; transports scolaires en mai ; programmation culturelle (juillet en bord de Saône, saison culturelle, maison éclusière...) en juillet et septembre ; inauguration du chantier de l'aqueduc à Saint-Didier-de-Formans en septembre ; mise en place de la collecte sélective en porte-à-porte en septembre ; inauguration de la STEP de Saint-Didier-de-Formans en octobre ; visite de chantier de l'estacade avec les partenaires en octobre.

Des nouveaux outils de communication



> Page Facebook pour la CCDSV en juillet ;

> Animations numériques (bacs jaunes, PCAET...) ;

> Portail événementiel : sortir.ccdsv.fr en juillet ;

> Signalétique pour les travaux conduits sur le territoire, dans les zones d'activité économique et au siège (route de Jassans).

CHIFFRES CLÉS

17 454 personnes touchées par les publications Facebook pour annoncer le premier spectacle de la saison culturelle en octobre

Projets prévus en 2022

> Inauguration de l'Estacade ;

> Programme de préventions des déchets ;

> Consultation publique Plan de Mobilité simplifiée ;

> Plan d'actions PCAET.



BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

Personnel dédié : 1 directeur des services techniques, 1 responsable des zones d'activités, 1 responsable bâtiment, 1 technicien de maintenance, 2 agents d'entretien > 5.5 ETP.

Élu référent : Frédéric Vallos, 4^e Vice-Président en charge de l'environnement, du PCAET et des travaux et les différents Vice-Présidents en fonction du lieu d'intervention et de la compétence concernée.

Ce service assure la gestion technique de l'ensemble du patrimoine de la CCDSV, il intervient aussi bien pour la gestion des moyens communs de la CCDSV (entretien du siège, moyens informatiques, téléphonie, gestion du parc de véhicules, etc.) qu'en tant que support technique pour les différentes compétences de la CCDSV (extension et entretien des zones d'activités, du chemin de halage, réhabilitation et entretien de tous nos bâtiments, etc.).

Principales réalisations / faits marquants de l'année 2021

> **Juin 2021** : Début du chantier sur les quais de Saône à Trévoux avec la création d'une estacade piétonne et cyclable au-dessus de la Saône sur 540 m le long de la RD933. Une voie de circulation est neutralisée le temps du chantier, deux circuits de déviation sont créés. Il s'agit d'une véritable prouesse technique.

> **Juillet 2021** : des inondations ralentissent le chantier.

CHIFFRES CLÉS

18 équipements en gestion
10 zones d'activités
18 km de chemin de halage

39 associations
accueillies dans nos différents équipements
sportifs pour des entraînements ou des
manifestations spécifiques.



En 2020, la CCDSV choisit l'éco-pâturage (chèvres, moutons, ânes) pour un entretien plus écologique et plus doux de certains espaces verts (siège de la CCDSV, Technoparc de Civrieux, zones d'activités de Montfray, Frans ou Reyrieux). En lien avec le Plan Climat, cette pratique dispose de nombreux atouts : préservation et développement de la biodiversité, diminution des coûts de gestion dans les endroits peu accessibles aux engins, lutte contre les espèces invasives, réduction des moyens mécaniques, suppression des produits chimiques dans

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Entretien et mise aux normes dont l'accessibilité (intérieurs et espaces verts extérieurs), suivi des contrôles réglementaires, gestion des installations thermiques, petites réparations, etc. ;
- Dans les crèches : création de jardin clos, amélioration d'interphonie, etc. sur préconisation de la PMI, amélioration et reprise des toitures végétalisées pour améliorer le confort thermique ;
- La Maison éclusière : création d'une scène ;
- Informatique : remplacement des serveurs à la médiathèque et au siège de la CCDSV et renouvellement progressif du parc informatique de la CCDSV ;
- Pavillon des Arts : climatisation, passage en LED (espace culturel) et amélioration du système vidéo de l'apothicairerie ;
- Zones d'activités : suivi des installations d'entreprises, création des branchements, établissement et mise en œuvre du programme de requalification des zones d'activités, finalisation de l'extension du Technoparc de Civrieux, préparation de la phase 3 de l'extension du parc de Montfray ;
- Poursuite du programme de mise en accessibilité des arrêts de bus.

l'entretien des espaces verts, réduction des nuisances sonores et réduction des déchets verts à la source. Au total, plus de 5 hectares ont été entretenus par cette technique.

Projets prévus en 2022

- > Livraison de l'estacade ;
- > Installation d'une Maison France services.



PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE-TERRITORIAL (PCAET)

Personnel dédié : 1 chargée de mission Plan climat-air-énergie territorial.

Élu référent : Frédéric Vallos, 4^e Vice-Président en charge de l'environnement, du PCAET et des travaux.

Inscrit dans le cadre de la Loi Transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), ce service assure le suivi et l'animation d'un plan qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie sur le territoire. Celui-ci est conduit en concertation avec les partenaires et les acteurs du territoire.

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2020 → 13 700€

- 9 500€ consacrés à l'accompagnement, par le groupement de bureaux d'études, des élus, partenaires et acteurs du territoire pour définir la stratégie territoriale et animer des rencontres et visites,
- 4 200€ dédiés aux supports de communication sur la démarche (création d'un logo et motion design).

En 2021 → 22 000€

- 5 500€ pour l'accompagnement et l'animation des ateliers de concertation (cabinets Oxalis et Transitions),
- 5 000€ pour la mise en place d'une plateforme participative (cabinet Nalisse),
- 3 000€ pour des opérations de communication,
- 8 500€ pour l'étude d'opportunité de Zone à Faibles Émissions (étude réglementaire obligatoire).



OBJECTIFS POURSUIVIS

À la suite du travail sur le diagnostic territorial et après une phase d'appropriation du projet par les élus, les années 2020 et 2021 ont été consacrées à la concertation, la définition et la validation de la stratégie territoriale et au plan d'actions du PCAET.

Principales réalisations / faits marquants 2020 et 2021

Travail sur la stratégie territoriale

- > **Octobre 2020** : atelier sur la stratégie territoriale en présence des communes, des vice-présidents et des services concernés de la CCDSV ;
- > **Décembre 2020** : atelier sur la stratégie territoriale avec les membres du bureau communautaire ;
- > **Janvier 2021** : validation en conseil communautaire de la stratégie territoriale du PCAET.

Travail sur le plan d'actions

- > **Mars-Avril 2021** : ateliers sur le plan d'actions en présence des partenaires et des acteurs du territoire et consultation du public via une plateforme participative «Dites-nous tout» ;
- > **Octobre 2021** : validation en conseil communautaire de la trame du plan d'actions ;
- > **Novembre-Décembre 2021** : ateliers de concertation sur le contenu des fiches actions en présence des partenaires et des acteurs du territoire.

CHIFFRES CLÉS

Plus de 40 personnes
à l'atelier sur la
stratégie territoriale
d'octobre 2020

6 ateliers
entre mars et avril 2021,
mobilisant **16 communes** et
25 partenaires et acteurs
du territoire

3 626 visiteurs
lors de la consultation
du public de mars/avril 2021
et **141 idées d'actions**
proposées

10 ateliers
de concertation entre
novembre et décembre 2021,
mobilisant entre 15 et 30
personnes chacun



Concertation autour du Plan Climat

Le travail de concertation réalisé pendant toute l'année 2021 a permis de mobiliser largement le territoire et d'impliquer les communes, les partenaires et les acteurs du territoire. Cette mobilisation a conforté la volonté des élus communautaires de travailler sur les problématiques liées au dérèglement climatique.

Projets prévus en 2022

2022 sera l'année de la validation du projet de PCAET comprenant 40 actions sur les différentes thématiques (mobilité, énergies renouvelables, bâtiments et urbanisme, agriculture et consommation locale, adaptation au changement climatique, actions transversales).

La CCDSV devra également organiser la gouvernance et le suivi de la mise en œuvre de ces actions avec ses partenaires et les acteurs du territoire.



ÉCONOMIE

Personnel dédié : 3 personnes (1 responsable de service, 1 chargée de mission économie et 1 chargé d'aménagement des ZAE (rattaché aux Services techniques) 2,3 ETP.

Élu référent : Yves Dumoulin, 1^{er} Vice-président en charge de l'économie et de la culture.

Ce service assure la création, la gestion et l'entretien des parcs d'activités de la CCDSV à vocation industrielle, artisanale, tertiaire, touristique en lien avec les services techniques ; la relation avec les entreprises du territoire ; le suivi des aides au commerce et à l'artisanat et le soutien aux activités commerciales ; le suivi de la politique foncière pour les projets économiques et touristiques et la perception de la taxe de séjour.

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2020

→ 2,4 M€ : investissements
dont 2,2 M€ BZAE*

→ 2,3 M€ : recettes commercialisation foncier.

En 2021

→ 1,9 M€ : investissements
dont 1,5 M€ BZAE*

→ 1,5 M€ : recettes commercialisation foncier
et vente ferme Bergerie.

*BZAE = Budget Zone d'Activité Économique

OBJECTIFS POURSUIVIS

Poursuivre l'accueil des entreprises entrantes, consolider l'ancrage des entreprises du territoire, soutenir les Très Petites Entreprises lors de la crise sanitaire et créer du lien entre le PCAET et les entreprises.

Principales réalisations / faits marquants 2020 et 2021

> **Janvier à Avril 2020** : réfection du réseau d'eaux pluviales allée de Fétan pour 170 000 € ;

> **De mai à septembre 2020** : aide aux commerces des centres bourgs des communes de la CCDSV pendant la crise du COVID-19. 126 500€ d'aides ont été attribués à 131 commerces. 5000€ ont été attribués à l'opération mise en place par Aintourisme pour le soutien à l'activité des restaurateurs, hébergeurs et prestataires touristiques ;

> **Mai 2020** : signature de la fin du traité de concession passé avec la SERL en 2008 pour le parc d'activités de Montfray avec une reprise en régie depuis par la CCDSV ;

> **Juillet 2020** : 80 000€ de contribution de la CCDSV ont été versés au Fonds Région Unie, avance remboursable, mis en place par la Région AURA pour soutenir les

microentreprises et associations du territoire (durée du dispositif : 2020 et 2021) ;

7 entreprises accompagnées pour l'aide à l'immobilier versée par le Département ;

Implantation de 6 entreprises à Fareins sur le Parc d'activités de Montfray (TNM, SMD, STRAFIL, Menuiseries Faurite, ALM, Novasteel, HK Carrosserie) et de 2 entreprises à Civrieux sur le Technoparc Saône Vallée (Alcyon, Exeltec) ;

Acquisitions foncières pour les extensions des zones d'activités de Frans, Savigneux et Villeneuve (mission avec la SAFER) ;

Poursuite des travaux de la phase 2 du Technoparc Saône Vallée Civrieux pour 380 000 €.

> **Septembre 2020 à février 2021** : requalification des zones d'activités et rénovation de l'éclairage avec un passage en LED – Réaménagement de la rue de la Saône (ZA de La Gravière) pour 55 000 €, réfection de la rue Lindberg pour 32 000 € (PA à Massieux) et réaménagement d'une partie de l'allée des Filiéristes (PA de Fétan) pour 240 000 € ;

> **Janvier 2021** : signature d'une promesse de vente pour la ferme de la Bergerie qui jouxte le Technoparc Saône Vallée à Civrieux en vue de la réalisation d'un village entreprises ;



> **Janvier 2021** : renouvellement de la convention d'aide à l'immobilier d'entreprises avec le Département de l'Ain et accompagnement de 3 entreprises (Dessica, Pharmasep, Teamgreen) ;

> **Avril 2021** : réalisation d'une vidéo pour soutenir et promouvoir les artisans d'art du territoire en raison des reconfiements successifs diffusée dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art ;

> **Mai 2021** : lancement des études techniques pour les travaux de voirie et réseaux de la phase 3 du parc d'activités de Montfray (Fareins)- maître d'œuvre Infratech ;

> **Juillet 2021** : lancement d'une étude de faisabilité en vue de la création d'une ZAC sur la commune de Frans afin de permettre l'extension du parc d'activités de Montfray (Cabinet Greenfield / Triangle) ;

> **Automne 2021** : installation d'une signalétique d'entrée de toutes les zones d'activités ;

> **Décembre 2021** : acquisition de la friche Jarlat sur le parc d'activités de Trévoux ;

> **Décembre 2021** : acquisition de foncier à la famille Barge-Belin (4,5 ha) en vue de l'extension de la zone d'activité en Prêle à Savigneux ;

> **2021** : implantation d'une entreprise sur le Parc d'activités de Montfray (ALMAN) et de 3 entreprises à Civrieux sur le Technoparc Saône Vallée (BM Engineering, AKESA, Infinimétal) ;

Depuis 2019, accompagnement et suivi de la requalification de la friche TTT située sur le parc d'activités de Trévoux (4,5 ha) avec l'acquisition par la société CIBELYM Promotion : suivi des installations de l'entreprise MP GLASS sur une partie du ténement et création d'un village d'entreprises.



ECONOMIE



CHIFFRES CLÉS

10 parcs d'activités
à entretenir, représentant
220 ha et accueillant plus de 230 entreprises
sur les 10 000 que compte le territoire

12 km de voiries
à entretenir et 30 km
de canalisations EP et EU

12 nouvelles entreprises
implantées sur les parcs d'activités
en 2020 et 2021

3,8M€ de recettes
liées à la commercialisation du foncier
économique (2020 et 2021)

17ha
restant à commercialiser sur les ZAE

130 commerces et petites entreprises
soutenus en 2 ans en lien
avec la crise sanitaire

9,8M€ d'investissement
prévus de 2022 à 2026 pour les extensions et
le développement de
nouvelles zones d'activités



Requalification des friches industrielles du Parc d'Activités de Trévoux

Situé dans le Parc d'activités de Trévoux, un terrain d'une superficie de 4,5 hectares, inoccupé depuis 2010, a été vendu en 2019 à la société Cybelim, qui a entrepris la dépollution du site et des sols telle que recommandée par la DREAL en utilisant des technologies innovantes de dépollution. Cette opération de dépollution permet une économie de foncier en requalifiant un site en friche tout en réduisant l'imperméabilisation des sols. Le site a été divisé en deux parties. D'un côté, l'implantation de l'entreprise MP Glass, leader dans les miroirs et les meubles de salle de bain avec l'arrivée de plus de 60 personnes et de l'autre côté, la création d'un village d'entreprises avec la construction de 7 bâtiments pour répondre à la demande de locaux des petites entreprises.

Projets prévus en 2022

- Poursuite de la commercialisation du Technoparc Saône Vallée de Civrieux et des phases 1 et 2 du Parc d'activités de Montfray à Fareins ;
- Finalisation des travaux de réseaux et voirie de la phase 3 du parc d'activités de Montfray ;
- Etude de faisabilité ZAC Frans - en face du PA de Montfray ;
- Extension des zones d'activités du Pardy à Frans, en Prêle à Savigneux, en Vaize à Villeneuve ;
- Reprise des réunions avec les entreprises des parcs d'activités ;
- Projet de communication sur le développement économique du territoire de la CCDSV.





TOURISME

Personnel dédié : 2 personnes (1 responsable de service, 1 chargée de mission tourisme) 1,4 ETP.

Élus référents : Richard Paccaud, 8^e Vice-président en charge du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine ; Patrick Nabeth, 10^e Vice-président en charge des bords de Saône et de la Voie Bleue.

Ce service assure la promotion du tourisme avec la création d'un office de tourisme. Il définit la politique touristique et le pilotage de projets touristiques, réalise et entretient le réseau de circuits de randonnées pédestres et gère les équipements touristiques (maison éclésièrre et port, musée de Cire d'Ars).



Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2021

→ 1,6 M€

dont Dépenses réalisées en investissement sur Voie Bleue : 1 171 200 € TTC.

Fonctionnement Subvention Office de tourisme

En 2020 → 175 000€

En 2021 → 192 620€



Visite du chantier de l'Estacade

OBJECTIFS POURSUIVIS

- « Voie Bleue. Moselle Saône à vélo » au niveau de la CCDSV et au niveau du collectif « Mâcon-Lyon » en lien avec les services techniques ; participation au Comité d'itinéraire de la Voie Bleue et aux groupes de travail ;
- Mise en œuvre des itinéraires de randonnées pédestres ;
- Gestion du site de la maison éclésièrre et du port (Parcieux) ;
- Création d'un gîte de groupe à la maison éclésièrre ;
- Recherche de financement pour l'ensemble des projets ;
- Supervision de l'activité de l'Office de tourisme.

Principales réalisations / faits marquants 2020 et 2021

> La voie Bleue : obtention des subventions pour l'estacade, les travaux du chemin de halage et la signalétique et suivi du comité d'itinéraire (étude en cours) ;

> Définition des itinéraires de randonnée balisés ;

> Validation par les élus du projet de gîtes à la maison éclésièrre ;

> **Juin 2021** : Lancement des travaux de l'estacade à Trévoux ;

> **Octobre 2021** : Renouvellement des Conventions d'Occupation Temporaire avec Voies Navigables de France pour la maison éclésièrre et le port (Parcieux).

CHIFFRES CLÉS

13 boucles de randonnées
et 218 km balisés pour un
montant de 100 000€

6M€ de travaux et études
pour la Voie Bleue

80% de subventions
obtenues pour le projet Voie
Bleue (représentants plusieurs
millions d'euros)



Mise en œuvre du schéma des itinéraires de randonnées

Des rives de la Saône aux étangs de la Dombes, un nouveau réseau d'itinéraires de randonnées a été aménagé par la CCDSV. Le réseau compte désormais 218 km d'itinéraires balisés en lien avec les 19 communes du territoire et 14 boucles thématiques interconnectées. Rendez-vous sur le site internet visorando.com pour découvrir toutes les randonnées.

Projets prévus en 2022

- Lancement d'une étude collective avec 6 Intercommunalités secteur Dombes pour la définition de boucles loisirs vélos et d'une jonction Voie Bleue / Via Rhôna par la Dombes ;
- Pose des Relais Information Randonnées dans les 19 communes ;
- Mise en service de l'estacade à Trévoux ;
- Finalisation des travaux de la Voie Bleue (signalétique, barrières, stationnements, rampes, etc.) ;
- Choix du gestionnaire du port (suite à l'appel à projet lancé fin 2021) ;
- Signature de la convention de superposition d'affectation avec VNF pour le halage ;
- Travaux à la maison éclusière en vue d'une ouverture prochaine d'un gîte d'étape sur site ;
- Création d'une carte touristique pour l'étape Voie Bleue : Mâcon / Lyon ;
- Étude de positionnement touristique en lien avec l'Office de tourisme ;
- Nouveau site internet pour l'Office de tourisme.



Maison éclusière



PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Personnel dédié : 1 responsable du PAH, 1 chargée des publics > 2 ETP

Élu référent : Richard Paccaud, 8^e Vice-Président en charge du tourisme, des loisirs et du patrimoine.

Ce service assure l'animation du label Pays d'art et d'histoire (PAH) (création de dispositifs d'interprétation, recherches, éditions, expositions, visites guidées, accueils de scolaires, organisation de manifestations patrimoniales, etc.) et le programme de restauration du patrimoine.

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2020 → 60 000€

En 2021 → 75 000€

dont :

- 10 000€ pour la programmation (ateliers, visites, Journées du patrimoine),
- 15 000€ pour les publications,
- 12 000€ pour les guides conférenciers,
- 13 000€ de restauration du petit patrimoine.

OBJECTIFS POURSUIVIS

Définir les besoins des communes en matière de valorisation du patrimoine (organisation de rencontres du maire et du Vice-président dans chaque commune demandeuse) pour prise en compte dans le projet de territoire ; réaliser des études historiques sur le patrimoine du territoire : inventaire du patrimoine de 4 communes (Ambérieux-en-Dombes, Villeneuve, Savigneux, Fareins) et histoire de l'entreprise Pagnier (Trévoux).

Principales réalisations / faits marquants 2020 et 2021

2021



> **Les Rendez-vous aux jardins.** En lien avec le service environnement (rallye en forêt) **227 visiteurs dont 99 enfants.** Découverte du parc de Cibeins : partie paysagère et boisée via un jeu de piste sur les propriétés de la forêt, un atelier land art et une visite sensorielle du parc paysager du 19^e siècle. Visite des jardins de la galerie Art Praye avec un parcours d'installation artistique.

> **Les Journées européennes du patrimoine**

3 511 visiteurs sur l'ensemble des 24 sites ou animations proposées,

Valorisation de la restauration de la chapelle de Saint-Didier-de-Formans avec l'association ASDCR ainsi que du chantier de restauration de la tour du Boujard, de style troubadour à Sainte-Euphémie. Programmation à la Maison éclusière d'un bal traditionnel en lien avec le CMTRA, Centre de musique Traditionnelle Auvergne Rhône Alpes, afin de croiser les patrimoines musicaux et dansés de la région.

> Les Journées nationales de l'architecture octobre :

133 participants

Une enquête, un ciné-conférence sur Gustave Eiffel et des visites de maisons d'architectes.

> Accueil des scolaires

La fréquentation scolaire a été particulièrement impactée par la crise sanitaire, le PAH a accueilli **1 780 élèves en 2021** contre 720 en 2020 et 3260 en 2019. Quelques

visites spécifiques ont malgré tout pu être organisées, notamment sur le chantier de l'écoquartier de Trévoux. Une série de réunions avec l'Inspecteur de circonscription de l'Éducation Nationale et le service de la médiathèque pour réfléchir à la mise en place d'un Projet territorial d'éducation artistique et culturelle et la présentation de la plateforme ADAGE a été entamé, ce travail se poursuivra en 2022.

> Formation

Formation des guides conférenciers par le bureau d'étude Art2 conseil au repérage du bâti traditionnel et aux bâtiments remarquables des communes inventoriées entre 2019 et 2021 dans le cadre de l'inventaire général du patrimoine culturel mené en partenariat avec la Région Auvergne Rhône Alpes.

> Les visites « Laissez-vous conter »

Visites programmées dans les 19 communes 1 dimanche par mois l'hiver pour découvrir un pan méconnu du patrimoine (site privé, visite de chantier, restauration en cours...). Du fait de la crise sanitaire, certaines ont été annulées.

> **Recueil de texte « dans les courants du fleuve »** dans la cadre du réseau Cap sur le Rhône.

Un atelier d'écriture (9 participants) a pu être maintenu à l'espace culturel La Passerelle en partenariat avec le service de la médiathèque avec l'écrivaine Gaëlle Nohant. L'édition d'une sélection des textes reçus dans la cadre du concours valorise la Saône et questionne son devenir.

> **Printemps été 2021** : Mise à profit de la période de confinement pour redéfinir l'offre de visites avec l'office de tourisme et réalisation de visites immersives avec les guides conférenciers du Pays d'art et d'histoire pour répondre aux nouvelles pratiques de visites

- Ambérieux : « Les dessous de l'affaire de la dague perdue »
- Cibeins : visite sensorielle
- Trévoux : Le Parlement dans tous les sens ; Visite théâtralisée au Musée Trévoux et ses trésors.



CHIFFRES CLÉS

3 500 scolaires
accueillis chaque année

7 000 visiteurs aux Journées
européennes du patrimoine (hors covid)

13 000€ investis
chaque année dans la
restauration du petit patrimoine



Ateliers familles



Les ateliers familles ou jeune public, programmés chaque mercredi des vacances scolaires, représentent environ 16 séances chaque année. Ils abordent une thématique patrimoniale

présente sur le territoire tout en l'associant à un temps de création artistique assuré parfois par un intervenant extérieur accompagné par un guide conférencier. Les ateliers ont été maintenus dans des conditions adaptées à partir de Pâques. Ils ont lieu au Centre d'interprétation à Trévoux mais également dans les communes de la CCDSV en partenariat avec un acteur local, en 2021, avec la Maison éclusière de Parcieux, les communes de Massieux et Ars-sur-Formans.



Projets prévus en 2022

- Réalisation des panneaux d'interprétation sur les trois belvédères de l'estacade, soumise à l'Architecture des Bâtiments de France, pour veiller à son intégration paysagère et urbaine ;
- Rédaction d'un schéma directeur de valorisation culturelle et touristique sur l'ensemble du site des tours de l'ancien château d'Ambérieux-en-Dombes et d'un diagnostic patrimonial du bâti (pour la conservation du château).



PROGRAMMATION CULTURELLE

Personnel dédié : 1 responsable du service culture, patrimoine et action sociale > 0.3ETP

Élu référent : Yves Dumoulin, 1^{er} Vice-Président en charge de l'économie et de la culture.

Ce service coordonne la programmation culturelle pilotée par la CCDSV et valorise les événements culturels d'initiative associative et communale.

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2020 → 223 000€

- 113 000€ : programmation dont 45 000€ de prestation de service pour la saison Eolia, et 68 000 € de subventions aux associations.
- 110 000€ : enseignement musical dont 75 000€ pour les 2 écoles de musique associatives du territoire et le Chant du Marmont.

En 2021 → 171 000€

- 76 000€ : programmation dont 30 000€ de prestation de service pour la saison culturelle, et 46 000 de subventions aux associations.
- 95 000€ : enseignement musical dont 77 000€ pour les 2 écoles de musique associatives du territoire et le Chant du Marmont.

OBJECTIFS POURSUIVIS

2020 et 2021 ont été fortement marquées par la crise sanitaire, qui a eu pour conséquence le report des spectacles, et dans certains cas leur annulation. A plus long terme, les habitudes culturelles s'en sont trouvées changées, avec un recours de plus en plus important à l'offre dématérialisée (films et musique à la demande, etc.).

La CCDSV a mis à profit cette période pour repenser totalement sa saison culturelle, avec pour objectif de privilégier un meilleur ancrage territorial, en impliquant les communes dans le choix des spectacles et leur mise en œuvre (accueil des artistes, organisation de la billetterie et de la buvette...) tout en apportant un soutien aux associations locales proposant déjà des animations.

Principales réalisations / faits marquants 2020 et 2021



> Septembre 2021 Nouvelle saison culturelle

- Une nouvelle gouvernance avec un groupe de travail « programmation » réunissant élus et services, enquête en direction des communes sur leurs souhaits de spectacle,
- Une nouvelle identité graphique centrée autour

du héron, symbole à la fois de la Dombes et de la Saône et synonyme d'itinérance,

- Une nouvelle organisation pilotée par la CCDSV et mise en place localement par les associations qui gèrent l'accueil des artistes, la communication et la billetterie,

Lancée au 1^{er} semestre 2021, la nouvelle saison a compté une trentaine d'animations, dont beaucoup gratuites.



> **Juillet 2021**

Juillet en bords de Saône

La Communauté de communes Dombes Saône Vallée (CCDSV) et une vingtaine de partenaires ont concocté un programme riche de près de 40 animations, pour beaucoup d'entre elles gratuites.



Portail événementiel "sortir.ccdsv.fr"

Octobre 2021- Le site sortir.ccdsv.fr est destiné à donner de la visibilité à l'offre culturelle du territoire, et permettre aux habitants de savoir en quelques clics les bons plans de sorties. On y trouve une présentation des acteurs culturels de la CCDSV (réseaux des bibliothèques, écoles de musique, cinéma, salle du Galet...) et un agenda événementiel avec l'ensemble des rendez-vous culturels. Ce site, compatible avec la plateforme Apidae, est mis à jour à la fois par les services culture et communication de la CCDSV et par l'office de tourisme intercommunal. Les équipements ou associations souhaitant publier un événement sur le portail peuvent le faire grâce à la fonction « Annoncer un événement ». Ce portail est donc un outil collaboratif, à l'usage de tous.

NOUVEAU SITE !

Concerts, cinéma, expos, théâtre, sport...

Toute l'actu événementielle en Dombes Saône Vallée

sortir.ccdsv.fr

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



CHIFFRES CLÉS

4 grands concerts

1 saison culturelle à la Maison éclusière

2 événements en plein air

(Juillet en bords de Saône à Trévoux et St Bernard et Fête des lumières à Ars)

Des associations soutenues en 2021 :
MJC de Trévoux (tremplin Les Eclats, en collaboration avec la médiathèque La Passerelle) ; Karakib (Maison éclusière de Parcieux) ; Des vertes et des pas mûres ; Jazz à Fareins ; Association Cinéma Les Passeurs ; Les Rives du temps ; Ciel d'Encre.

Écoles de musiques

2020

Trévoux : **240** élèves
dont 89% originaires de la CCDSV ;

Fareins : **96** élèves
dont 55 intégrés à des ensembles.

2021

Trévoux : **218** élèves
dont 92% originaires de la CCDSV ;

Fareins : **103** élèves
dont 43 intégrés à des ensembles.

Projets prévus en 2022

- Programmation culturelle : poursuite de la dynamique amorcée en 2020-2021 ;
- Renforcement de la collaboration entre les deux écoles de musique ;
- Conte musical pour les scolaires (différé à 2022 pour motif de Covid) : 14 écoles, 60 classes, transport pris en charge par la CCDSV ;
- Mise en place de l'opération « Mon voyage à la Passerelle » destinée à faire découvrir la médiathèque intercommunale, le cinéma et le Pays d'art et d'histoire aux écoles du territoire, avec prise en charge du transport par la CCDSV.



MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE LA PASSERELLE

Personnel dédié : 1 directrice, 3 cadres intermédiaires et 9 agents > 10,3 ETP.

Élu référent : Yves Dumoulin, 1^{er} Vice-Président en charge de l'économie et de la culture.

Ce service assure la gestion et l'animation de la médiathèque intercommunale La Passerelle et de son réseau de lecture publique (15 bibliothèques communales et 2 relais-lecture sur le territoire de la CCDSV). Il assure également la gestion de l'espace culturel La Passerelle en veillant à la bonne coordination des différents acteurs (Pays d'art et d'histoire, cinéma, école de musique et médiathèque).

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2020 et 2021 → 159 000€

dont :

- 64 000€ pour l'acquisition de documents
- 33 000€ pour les documents des bibliothèques du réseau
- 10 000€ dédiés à la programmation culturelle.



Réunion des bibliothèques 2020

OBJECTIFS POURSUIVIS

Le projet de territoire a été travaillé en amont par l'élu à la culture, les agents de la CCDSV et les bibliothèques du territoire.

Les 4 objectifs du projet de territoire :

- renforcer la communication et l'identité du réseau ;
- développer la coordination au sein du réseau ;
- renforcer l'offre culturelle ;
- faire évoluer certaines bibliothèques en tiers-lieu.

Principales réalisations / faits marquants 2020 et 2021

La médiathèque intercommunale à l'épreuve de la crise sanitaire

> **2020** : Mise en place d'un système de quarantaine des documents et de Click and Collect, puis un accueil adapté avec le contrôle du pass sanitaire et le respect de toutes les règles en vigueur.

Si la crise a significativement ralenti notre fonctionnement (annulation des animations et baisse de la fréquentation), elle aura aussi permis de mettre en lumière le rôle central d'un équipement public de lecture dans la cité en l'érigant

en réel lieu de culture locale et lieu de socialisation entre les habitants.

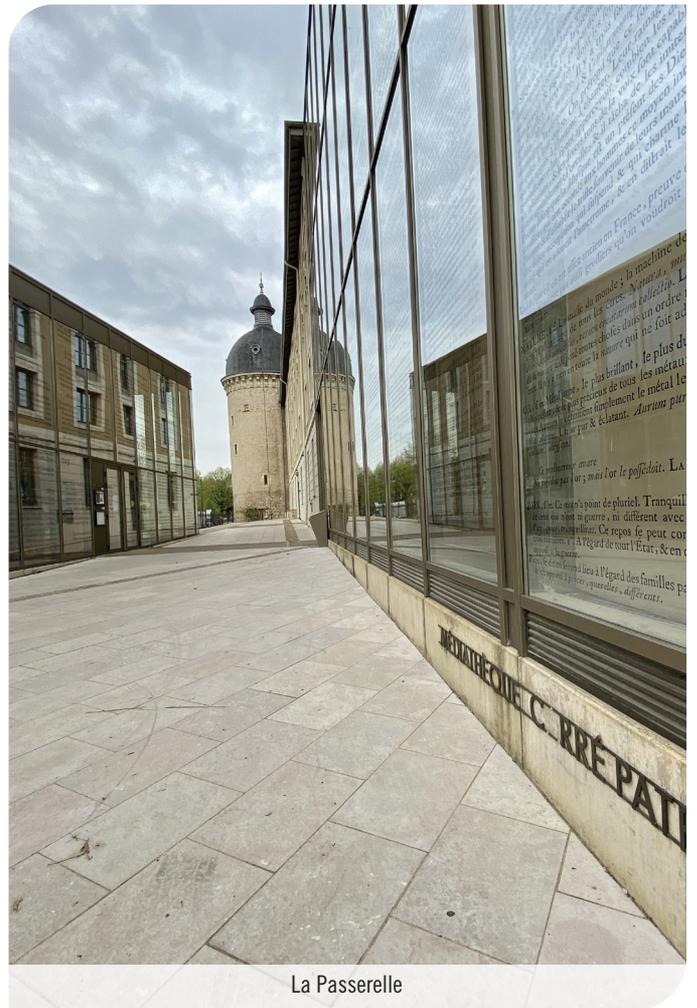
> **2021** : Choix d'un nouvel outil de gestion de nos collections, le logiciel Syracuse de la société Archimed, pour favoriser la coordination au sein du réseau. Il permet de proposer un portail documentaire moderne et attractif où le lecteur peut consulter et réserver des documents, prendre connaissance des prochaines animations sur le réseau, etc.

CHIFFRES CLÉS

14,9% des habitants du territoire abonnés au réseau des bibliothèques Dombes Saône Vallée

194 794 documents empruntés sur tout le réseau en 2021

75 rendez-vous culturels organisés à la médiathèque, réunissant près de 1 500 spectateurs en 2021



La Passerelle



Partir en livre

Projets prévus en 2022

- Réalisation d'un diagnostic de territoire pour le réseau de lecture publique Dombes Saône Vallée afin de mieux répondre aux besoins du territoire et aux attentes du public (habitants, acteurs du réseau, élus locaux et communautaires) ;
- Création d'un plan d'actions mis en œuvre par la médiathèque et les bibliothèques du réseau.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - HABITAT

Personnel dédié : 1 responsable de service > 0.3 ETP

Élu référent : Carole Bontemps-Hesdin, 2^e Vice-Présidente en charge de l'aménagement du territoire et de l'habitat.

Ce service assure la compétence aménagement du territoire qui définit le territoire de demain, notamment d'un point de vue environnemental et urbanistique.

OBJECTIFS POURSUIVIS

La période 2020/2021 a été marquée par l'approbation du nouveau SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et par la parution de la loi Climat faisant évoluer les règles de consommation et d'artificialisation des sols.

Principales réalisations / faits marquants de l'année 2021

> **Février 2020 : Approbation du SCoT du Val de Saône Dombes** qui regroupe les communautés de communes Val de Saône Centre et Dombes Saône Vallée et intégration d'une évaluation environnementale. Au travers de cette procédure, les élus ont souhaité réaffirmer collectivement un projet cohérent portant sur les stratégies complémentaires et solidaires entre les territoires (www.scot-saonedombes.fr) ;

> **Octobre 2020 : Refus de la proposition d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLUi) de 12 communes sur 19** qui ne permet pas la poursuite du processus d'élaboration du PLUi ;

> **Au cours de l'année 2021 : Maintien de la participation de la CCDSV** au Plan départemental de l'habitat (PDH) et au Plan départemental d'action pour l'hébergement et le logement des personnes défavorisées (PDALHPD) ;

> **Au cours de l'année 2021 : Analyse de plusieurs PLU des communes :**

- Massieux pour une modification (n°2) ;
- Reyrieux pour une modification (n°1) ;
- Saint-Didier-de-Formans pour une modification (n°2) ;
- Saint-Jean-de-Thurigneux pour une modification simplifiée ;
- Savigneux pour une modification.

> **Août 2021 :** Par suite de l'évolution des règles d'urbanisation des espaces de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, les collectivités territoriales doivent limiter leurs consommations d'espaces pour modérer l'artificialisation des sols.

Projets prévus en 2022

Informar les 19 communes du territoire sur les conséquences du zéro artificialisation et participation aux discussions régionales sur la répartition des droits à conserver des terrains dans la prochaine décennie. Équilibre difficile à trouver entre les besoins du territoire en logements ou en zones d'activité et la protection des zones naturelles et agricoles.





ACTION SOCIALE / CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES

Personnel dédié : 1 conseiller numérique.

Élu référent : : Christine Fornes, 6^e Vice-présidente en charge de l'action sociale, de la petite enfance et de l'insertion professionnelle.

Le service Conseiller numérique fait partie de la compétence « action sociale d'intérêt communautaire » de la CCDSV, telle que décrite dans ses statuts, article XVI alinéa 3.

Le Conseiller numérique a été recruté au 1^{er} septembre 2021.

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2021 → 25 700€

Ce budget d'investissement représente 18 200€ pour le véhicule et 7 500€ pour le matériel informatique. Il est soutenu financièrement par la CAF de l'Ain à hauteur de 5 000€ dans le cadre de l'appel à projet « Inclusion numérique et accès aux droits ».

Le budget de fonctionnement annuel est estimé à 10 000€ comprenant la maintenance du véhicule nécessaire pour se rendre dans les 19 communes, la communication, les fournitures, l'assurance, les frais de télécommunication, etc.

Principales réalisations / faits marquants de l'année 2021

> **Courant 2021** : travail d'étude en vue de la mise en place d'une France services ;

> **Septembre 2021** : formation du Conseiller numérique sur différents volets : pédagogie appliquée aux adultes, techniques d'animation et de gestion de groupes, initiations à certains logiciels, sensibilisation à des thématiques (illettrisme, laïcité, médiation sociale, gestion de la violence, etc.) ;

> **Octobre/novembre 2021** : Rencontre des mairies et partenaires ;

> **Décembre 2021** : Préparation du programme d'actions avec la définition des modalités de déploiement du futur service et la communication en direction du public.



OBJECTIFS POURSUIVIS

- Former le Conseiller numérique ;
- Rencontrer les mairies et les principaux partenaires pour faire connaître le service ;
- Préparer le programme d'actions à mettre en œuvre en 2022.

CHIFFRES CLÉS

350h

de formation du Conseiller numérique

21 rencontres réalisées

Projets prévus en 2022

> **Conseiller numérique** :

- Réunions publiques ;
- Élaboration et diffusion d'un questionnaire dans les boîtes aux lettres des 19 communes ;
- Amélioration du dispositif et création de nouveaux ateliers thématiques ;
- Initiation de partenariats pour toucher un large public.

> **France services** :

- Préparation à l'ouverture d'une France services.



MOBILITÉS DURABLES

Personnel dédié : 1 responsable de service, 1 chargée d'exploitation transports scolaires, 1 agent administratif > 2 ETP

Élu référent : Richard Simmini, 12^e Vice-Président en charge des mobilités durables.

Ce service assure la compétence mobilité et organise le transport public de personnes (services réguliers et à la demande) et le transport scolaire à destination des élèves scolarisés sur le territoire.

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2020 → 2,05M€

En 2021 → 2,40M€

La CCDSV prend en charge le coût réel du transport scolaire (environ 600 €/an/élève), une participation des familles de l'ordre de 5% du coût du transport est demandée.

OBJECTIFS POURSUIVIS

La crise sanitaire a profondément marqué le secteur des mobilités. Sur l'ensemble du réseau, le nombre de voyages (21 049 en 2020) enregistre un repli de - 38,7% par rapport à 2019. Pour la CCDSV, Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son territoire depuis 2013, le défi a été immense. Le réseau Saônibus, destiné à faciliter la mobilité des habitants et des salariés, a été impacté et l'offre de transport a évolué pour tenir compte des nouvelles habitudes de déplacement. En parallèle et dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial, la collectivité s'est inscrite dans une réflexion autour de la création d'itinéraires cyclables.

Principales réalisations / faits marquants 2020 et 2021

> **2020 (toute l'année)** : mise en accessibilité des arrêts de bus Saônibus : 18 arrêts aménagés pour les personnes à mobilité réduite dans les communes de Reyrieux, Misérieux, Saint-Didier-de-Formans, Sainte-Euphémie, Saint-de-Thurigneux et Civrieux ;

> **Mai 2020** : déploiement d'une nouvelle ligne E Saônibus qui relie, en transport à la demande, le parc d'activités de Fareins / Montfray à la gare de Villefranche-sur-Saône ;

> **Septembre 2020** : modification de la ligne 2 du réseau Saônibus en transport à la demande : les trajets proposés dans la fiche horaire sont déclenchés uniquement si des clients les ont réservés la veille ;

> **Novembre 2020** : début élaboration d'un schéma directeur des modes actifs qui vise à tracer les futurs

itinéraires piétons et cyclables de la CCDSV, en connexion avec les territoires voisins ;

> **2021 (toute l'année)** : études de faisabilités techniques pour le projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) entre Trévoux et Lyon, un projet porté par la Région Auvergne Rhône-Alpes ;

> **Août 2021** : modification de l'itinéraire initial de certaines lignes Saônibus dues aux déviations des travaux de l'estacade ;

> **Septembre 2021** : gratuité du réseau Saônibus à tous les usagers du 16 au 22 septembre 2021 dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, ce qui a permis d'enregistrer une hausse de fréquentation des lignes.

CHIFFRES CLÉS

Réseau Saônibus

19 communes desservies

1 ligne régulière

6 lignes
à la demande

2020

21 000 voyages
180 000 km commerciaux
610 k€ de coût d'exploitation

2021

29 000 voyages
190 000 km commerciaux
645 k€ de coût d'exploitation

Transport scolaire

40 circuits scolaires
sur le territoire

2 transporteurs
Maisonneuve et la Régie
Départementale des Transports de l'Ain

7 établissements scolaires
desservis

2 400 élèves
empruntent quotidiennement les cars
scolaires chaque année



Schéma directeur des modes actifs

En 2020, la CCDSV a impulsé l'élaboration d'un schéma directeur des modes actifs sur le territoire dont l'objectif est de mailler le territoire, de relier les communes entre elles, de desservir les zones d'attractivités communautaires mais également de modifier nos moyens de déplacements. Ce document d'aménagement du territoire vise à tracer les futurs itinéraires piétons et cyclables de la CCDSV, en connexion avec les territoires voisins. Lors d'ateliers d'échange et de concertation, élus, citoyens, associations et entreprises ont pu exprimer leurs attentes sur ce sujet. Le développement des modes actifs (vélo et marche), levier majeur pour répondre aux enjeux climatiques de demain, complète l'offre de transport de la CCDSV.



Lors d'une réunion préparatoire au schéma directeur des modes actifs

Projets prévus en 2022

- Diffusion d'une enquête à destination des habitants et salariés du territoire en vue de la création d'un Plan de Mobilité Simplifié pour la restructuration du réseau et l'évolution de ses offres en 2023 ;
- Réflexion sur l'extension de la carte Oûra à tous les élèves inscrits au transport scolaire de la CCDSV ;
- Simplification de l'inscription au transport scolaire : démarche dématérialisée et paiement en ligne ;
- Mise en service du BHNS envisagée en 2026.



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Personnel dédié : 3 gardiens de site, 1 responsable des services techniques, 1 assistante, 1 responsable bâtiment et 1 technicien de maintenance > 3,4 ETP.

Élu référent : Gabriel Aumonier, 9^e Vice-Président en charge du sport et des équipements sportifs intercommunaux.

Ce service assure la gestion des équipements sportifs intercommunaux : entretien et travaux d'amélioration, gestion des plannings, relation avec les associations sportives utilisatrices

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2020 et 2021 → 300 000€

Environ 300 000 € sont notés au budget de fonctionnement chaque année pour les fluides et l'entretien courant des équipements sportifs. L'investissement est variable en fonction des années. Il est en moyenne, chaque année, de 20 000€ pour le rafraîchissement des locaux (peinture des vestiaires ou hall d'accueil, création de rangements, etc.). D'autres investissements ont été réalisés au cours des années 2020 et 2021.



Masters de Pétanque 2021

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Amélioration de la qualité des équipements : 85 000€ consacrés à la rénovation du sol sportif du gymnase Jean Compagnon (Reyrieux) ;
- 65 000€ au complexe de Montfray (Fareins) pour la rénovation des jeux du boulo-drome, l'installation d'un réseau Wifi et la mise en place d'un filet de séparation pour le mur d'escalade ;
- Favoriser la sobriété énergétique des équipements : 30 000€ pour la rénovation de l'éclairage avec passage en LED au gymnase du lycée (Trévoux) ;
- 25 000€ pour la rénovation de l'éclairage avec passage en LED au gymnase Jean Compagnon (Reyrieux) ;
- Soutien aux manifestations d'intérêt supra-communautaire : 15 000€ d'aides versées soit via le soutien pour l'achat de trophées soit par attribution d'une subvention (Masters de pétanque).

Principales réalisations / faits marquants 2020 et 2021

> **Sur 2020-2021**, la fermeture des équipements sportifs liée à la crise sanitaire a été mise à profit pour des travaux importants de rafraîchissement dans les équipements, réalisés en grande partie en régie par les gardiens. Sur cette même période, d'importants travaux ont été conduits au gymnase Jean Compagnon avec la réfection

totale du sol sportif du gymnase, le sol existant datait de la construction en 2000. Le hall d'accueil, le couloir et les 4 vestiaires ont également été totalement repeints.

> **En 2021**, la réfection complète des jeux de boules du complexe sportif de Montfray est très appréciée des utilisateurs et de la fédération.

CHIFFRES CLÉS

2 gymnases

(Gymnase Jean Compagnon à Reyrieux, Gymnase du lycée Val de Saône à Trévoux)

2 plateaux sportifs

(Plateau sportif du lycée du val de Saône terrains de basket, piste d'athlétisme, etc.)

1 complexe sportif de Montfray

(1 gymnase, salle d'arts martiaux, salle de gymnastique, terrains de boules lyonnaises, mur d'escalade, etc.)

1 terrain synthétique Fétan à Trévoux (foot).

3 murs d'escalade dont un mobile

Les 10 city stades communautaires, financés par la CCDSV, entretenus par les communes.



Gymnase Jean Compagnon



Rénovation du boulodrome

Pour améliorer la qualité de ses équipements sportifs, le boulodrome du complexe sportif de Montfray a été rénové par la CCDSV. Une couche d'enrobé spécifique et une couche de sable de finition recouvrent le terrain. Le boulodrome a été inauguré lors de la remise du trophée de championne de France à l'équipe féminine de boules lyonnaises, Rives de Saône. Aussi bien utilisés par les associations sportives que par les écoles du territoire pour de l'initiation, les pratiquants sont très satisfaits de ces terrains pour jouer à la pétanque.

Projets prévus en 2022

- Construction en cours d'un nouveau gymnase à Saint-Didier-de-Formans (attendant au futur collège) destiné aux élèves du collège en journée et aux associations du territoire les soirs et week-ends (ouverture programmée pour septembre 2023). Une nouvelle offre sur le territoire qui répond à un besoin important, les équipements existants étant déjà saturés. Une opération qui représente un coût de 7.8 millions d'euros pour la CCDSV avec le soutien financier de l'État, de la Région et du Département ;
- Continuer à améliorer la qualité de nos équipements sportifs : aménagement d'un espace convivial dans l'accueil du gymnase du Lycée ;
- Favoriser la sobriété énergétique de nos bâtiments : diagnostic énergétique des équipements sportifs, sensibilisation des utilisateurs ;
- Améliorer l'image de la CCDSV avec la mise en place de signalétiques intérieures et extérieures sur nos équipements.



Complexe sportif de Montfray



PETITE ENFANCE

Personnel dédié : 1 responsable du service culture, patrimoine et action sociale > 0.3 ETP.

Élu référent : Christine Fornès, 6^e Vice-Présidente en charge de l'action sociale, de la petite enfance et de l'insertion professionnelle.

Ce service coordonne la création et la gestion des crèches et des Relais Assistants maternels (RAM) devenus RPE (Relais Petite Enfance).

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2020 → 425 000€

→ 815 000€ : dépenses
dont 677 000€ de subventions aux associations et
100 000€ de marché de prestation de service

→ 390 000€ : recettes
Contrat enfance jeunesse de la CAF

En 2021 → 532 000€

→ 922 000€ : dépenses
dont 782 000€ de subventions aux associations
et 120 000€ de marché de prestation de service

→ 390 000€ : recettes
(Contrat enfance jeunesse de la CAF).
A noter, en dépense, la subvention de 95 000 € pour les
12 places de la crèche Les Frimousses



OBJECTIFS POURSUIVIS

- 2020 : suivi de l'activité des différentes structures petite enfance (comités de pilotage, commissions d'attribution, commissions de coordination des places).
- 2021 : augmentation temporaire (2 ans) du nombre de places disponibles pour les habitants par la réservation de 12 places au sein de la crèche inter-entreprises Les Frimousses.

Principales réalisations / faits marquants 2020 et 2021

> **Avril 2021** : dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, la CCDSV et les associations partenaires ont mis en place des dispositifs pour assurer l'accueil des enfants des personnels identifiés par le Gouvernement comme prioritaires. 20 places étaient ouvertes dans les multi-accueils de Fareins et de Parcieux. En parallèle, le Relais assistantes maternelles localisait les places libres chez les assistantes maternelles pour une mise en contact rapide avec les familles.

> **Mars à septembre 2021** : réalisation d'un diagnostic petite enfance en vue de la signature de la Convention territoriale globale avec la Caisse d'allocations familiales de l'Ain.

CHIFFRES CLÉS

6 crèches

Prestation Service Unique (PSU) soit 179 places + 12 places dans la crèche inter-entreprises Frimousses

280 enfants

accueillis en crèches chaque année

123 assistants maternels

ont fréquenté les RAM gérés par l'association Val Horizon en 2021 (sur un total de 331 assistants maternels) et 140 familles ont été mises en relation avec un assistant maternel



Maintien d'un service de garde lors de la crise sanitaire

La crise sanitaire a eu un fort impact sur le service de la petite enfance. Pendant la première phase de l'épidémie (1^{er} semestre 2020), les structures petite enfance se sont coordonnées afin de maintenir un service de garde en direction des personnels dits prioritaires, répondant ainsi aux demandes du Gouvernement (voir page 36).

À partir du 2^e semestre 2020, les répercussions de la crise ont été multiples, durables, et impactent encore le fonctionnement aujourd'hui : le recours important au télétravail a incité les familles à revoir à la baisse leur contrat, générant ainsi une diminution du taux d'occupation ; le personnel s'est tourné vers d'autres professions générant une tension importante dans le recrutement de professionnels de la petite enfance.

Face à ces difficultés, les personnels des 6 crèches ont agi de façon exemplaire, en adaptant leurs actions en direction des enfants (jeux pour faire accepter les gestes barrières...), du personnel (analyse de la pratique...), mais également des parents dans le cadre du soutien à la parentalité.

Sur le volet des assistants maternels : le RAM a aidé à maintenir le lien entre les assistants maternels avec l'utilisation de vidéos et de rencontres en visio.

Projets prévus en 2022

- Étude du mode de gestion des crèches qui permettra à la CCDSV de lancer la consultation pour la gestion des crèches et des Relais petite enfance ;
- Programme pour la réalisation d'une crèche PSU à Villeneuve (36 places) ;
- Étude de faisabilité pour la réalisation d'une crèche PSU à Trévoux (réhabilitation de l'ancienne école maternelle Poyat).



Espace petite enfance à Reyrieux



ASSAINISSEMENT

Personnel dédié : 1 responsable de service, 1 secrétaire, 1 chargée d'opérations, 1 chargée d'exploitation, 1 chargé(e) du suivi des effluents non domestiques > 5 ETP

Élu référent : Gilles Garnier, 11^e Vice-Président en charge de l'assainissement.

Ce service assure la gestion de la compétence assainissement collectif et non collectif sur le territoire de la CCDSV. Le service de l'assainissement collectif est assuré par la CCDSV pour 17 communes du territoire en régie avec prestations de services. Pour les communes de Frans et de Beauregard, le service est géré en délégation de service public. Les contrats en cours s'achèveront le 31 décembre 2022 (Deux exploitants : CHOLTON et VEOLIA EAU).

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2020 → 10M€

→ 2M€ : exploitation du service

→ 8M€ : les investissements sur les réseaux et les stations d'épuration

En 2021 → 6,6M€

→ 2M€ : exploitation du service

→ 4,6M€ : les investissements sur les réseaux et les stations d'épuration



Inauguration station d'épuration Saint-Didier-de-Formans sdef

OBJECTIFS POURSUIVIS

La Communauté de communes est responsable de la collecte des eaux usées, de leur traitement et du rejet des eaux traitées. Chaque étape fait l'objet d'une extrême vigilance afin d'assurer la préservation de l'environnement. Il s'agit de réduire à la source les entrants dans les systèmes d'assainissement et de réduire les impacts sur les milieux naturels.

Principales réalisations / faits marquants 2020 et 2021

> **Mars 2020** : mise en place d'une opération collective de réduction et de suivi des effluents non domestiques. L'objectif de cette mission, mis en place en partenariat avec l'Agence de l'Eau, est d'accompagner les entreprises dans le changement de leurs pratiques et dans la mise en œuvre de travaux pour lutter contre les pollutions toxiques dispersées ;

> **Janvier 2021** : mise en service de la nouvelle station de traitement des eaux usées de Saint-Didier-de-Formans ;

> **Août 2021** : mise en service de la nouvelle station de traitement des eaux usées de Fareins.



CHIFFRES CLÉS

2 mises en conformité
de stations d'épuration en 2021

14 stations
de traitement au total
sur le territoire de la CCDSV

207 km
de réseaux d'eaux usées

6,5 km
de réseaux réhabilités en 2020

16 094 abonnés
en 2020 (soit 5.2% d'augmentation
par rapport à 2020)



Inauguration de la station mutualisée à Saint-Didier-de-Formans

Dans le cadre de la poursuite des investissements dans le domaine de l'assainissement (schéma directeur d'assainissement adopté en 2017), une nouvelle station mutualisée de traitement des eaux usées de Saint-Didier-de-Formans, a été mise en service. Les travaux ont démarré en septembre 2019. Elle a été inaugurée le mercredi 20 octobre 2021. La construction de cette station de traitement des eaux usées, pour un montant de 4,95 M€ HT, a fait l'objet de subventions de la part de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse à hauteur de 20% et du Conseil Départemental de l'Ain à hauteur de 25%.

Cette station traite l'ensemble des effluents des communes de Misérieux, Saint-Didier-de-Formans, Toussieux et Sainte-Euphémie au sein d'une unique station de traitement (11 730 équivalents-habitants). Elle est dimensionnée pour traiter 3 000 m³ par jour ce qui devrait permettre d'absorber l'augmentation de la population des 4 communes concernées. Les anciennes stations de traitement des eaux usées de Saint-Didier-de-Formans et de Misérieux présentaient d'importantes problématiques liées au traitement des eaux usées et ont été démolies.

La station comporte un jardin pédagogique, un lien entre la station de traitement et le milieu naturel.

Ce jardin est basé sur une noue où circule l'eau traitée et où l'on retrouve des espèces végétales et animales typiques des berges humides.



Station d'épuration Saint-Didier-de-Formans

Projets prévus en 2022

- Signature d'un nouveau contrat de territoire avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et le département de l'Ain pour la période 2022-2024 avec un important soutien financier sur le petit cycle de l'eau ;
- Choix du devenir de la station d'épuration d'Ars-sur-Formans : raccordement sur la station de Saint-Didier-de-Formans ou construction d'une nouvelle station en 2023, en fonction des conclusions de l'étude de faisabilité en 2022 ;
- Poursuite des travaux de réhabilitation et de mise en séparatif des réseaux d'assainissement dans le cadre des schémas directeurs validés sur chaque système ;
- Renouvellement des marchés d'exploitation du service d'assainissement collectif au 1er janvier 2023 ;
- Poursuite de l'opération collective de réduction et de suivi des effluents non domestiques avec un nouvel engagement financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ;
- Construction des nouvelles stations de traitement des eaux usées de Savigneux (2023) et Civrieux (2024).



GESTION DES DÉCHETS

Personnel dédié : 1 responsable de service, 1 secrétaire/comptable, 1 agent technique, 1 agent en charge de l'entretien des points d'apports volontaires > 4 ETP

Élu référent : Vincent Lautier, 3^e Vice-Président en charge de la gestion des déchets et des aires des gens du voyage.

Ce service, exercé en direct par la CCDSV, assure la collecte et le traitement des déchets des ménages et assimilés sur les 19 communes de la CCDSV et par convention, sur la commune de Jassans-Riottier, soit 20 communes et plus de 45 000 habitants.

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2020 → 4,43M€

En 2021 → 4,35M€



Déchèterie des Bruyères à Reyrieux

OBJECTIFS POURSUIVIS

Assurer la continuité du service public de collecte des déchets, réduire la quantité de déchets à traiter tout en améliorant le service rendu et mettre en place le programme de prévention des déchets « réduire, réemployer, recycler »

Principales réalisations / faits marquants 2020 et 2021

> **Novembre 2020** : Validation politique de la mise en place d'une collecte en porte-à-porte des bacs jaunes dans les 20 communes gérées par le service déchets ;

> **Mai 2021** : Changement d'exploitant pour le marché des 2 déchèteries attribué à Eco-déchets ;

> **Juillet 2021** : Développement du partenariat avec la Recyclerie Dombes Saône pour le recrutement d'une équipe d'animateurs déchets en insertion ;

> **Septembre 2021** : Inauguration du premier site de compostage partagé à Ars-sur-Formans ;

> **Octobre 2021** : Vote du programme de prévention des déchets pour la période 2021-2026 qui vise à réduire la production de déchets par habitant de -50kg, pour atteindre 500kg par habitant en 2026 ;

> **Novembre et décembre 2021** : Distribution des bacs jaunes dans 14 communes en vue de la mise en place de la collecte des bacs jaunes en porte-à-porte dès janvier 2022 ;

> **Janvier 2022** : Changement d'exploitant pour le marché de la collecte des déchets ménagers (Ordures Ménagères + Emballages recyclables) en porte-à-porte attribué à Eco-déchets.

CHIFFRES CLÉS

≈ **10 000** tonnes
d'ordures ménagères collectées et
incinérées à Villefranche-sur-Saône

+ **de 3 000** tonnes
d'emballages légers,
papier et verre recyclés

12 000 tonnes
de déchets réceptionnés dans les
deux déchèteries

9 000 bacs jaunes
distribués dans 14 communes fin 2021



Dépôt d'amiante



Programme de prévention des déchets « RÉDUIRE, RÉEMPLOYER, RECYCLER »

Dans le cadre du programme de prévention des déchets, la CCDSV, avec l'aide des élus municipaux, a distribué gratuitement 9 000 bacs jaunes aux foyers du territoire fin 2021. Ces bacs ont été distribués dans les 14 communes qui fonctionnaient jusque-là en apport volontaire : Ambérieux-en-Dombes, Ars-sur-Formans, Civrieux, Fareins, Misérieux, Parcieux, Rancé, Saint-Bernard, Saint-Didier-de-Formans, Sainte-Euphémie, Saint-Jean-de-Thurigneux, Savigneux, Toussieux et Villeneuve. La mise en place de la collecte des déchets triés en porte-à-porte vise à encourager et faciliter le geste de tri et à améliorer les quantités de déchets recyclables collectés. Objectif avec le porte-à-porte, atteindre au moins 40 kg/hab./an.



Atelier compostage à Ars-sur-Formans



Déchèterie du Pardy à Frans

Projets prévus en 2022

- Distribution des bacs jaunes pour les 6 communes restantes ;
- Recrutement d'une cinquième personne pour animer le programme de prévention ;
- Déploiement de nouveaux sites de compostage partagé à Frans, Savigneux et Villeneuve ;
- Simplification de l'accès en déchèterie pour les particuliers avec la mise en place d'un seul badge.



ENVIRONNEMENT

Personnel dédié : 1 responsable du service

Élus référents : Frédéric Vallos, 4^e Vice-Président en charge de l'environnement, du PCAET et des travaux ; David Pommier, 5^e Vice-Président en charge de la Gestion des milieux aquatiques (GEMAPI) et de l'agriculture.

Ce service, créé en 2015, assure la mise en œuvre de la politique environnementale, agricole et de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques).

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2020 → 463 000€

- 422 600€ pour la GEMAPI
- 10 300€ pour la transition énergétique
- 23 500€ pour la gestion du domaine de Cibeins
- 6 600€ pour les politiques environnementales (subventions aux associations environnementales, fond local replantation, enlèvement épave, frelon asiatique)

En 2021 → 643 500€

- 546 300€ pour la GEMAPI
- 5 200€ pour la transition énergétique
- 67 800€ pour la gestion du domaine de Cibeins
- 12 200€ pour les modes actifs
- 8 300€ pour les politiques environnementales (subventions aux associations environnementales, fond local replantation, enlèvement épave, frelon asiatique)
- 1 600€ pour les événements environnementaux
- 7 300€ pour l'agriculture/alimentation



Chantier de l'aqueduc à Saint-Didier-de-Formans

OBJECTIFS POURSUIVIS

Gestion des milieux aquatiques

Travaux de restauration de la continuité écologique ;

Instruction du dossier unique loi sur l'eau pour le chantier de restauration de la continuité écologique du pont Maréchal ;

Lancement d'une étude stratégique pour l'entretien de la ripisylve et la lutte contre les espèces invasives des bassins versants du Formans, du Morbier, du Grand Rieu et du Marmont amont ;

Lancement d'une étude stratégique pour la préservation des zones humides des bassins versants du Formans, du Morbier, du Grand Rieu et du Marmont amont ;

Accompagnement des politiques GEMAPI mises en œuvre sur le territoire de la CCDSV et portées par d'autres structures (exemples : RAMSAR des étangs de la Dombes, programme agro-environnemental et climatique (PAEC) 2016-2022, études et travaux GEMAPI du Syndicat de Rivières Dombes Chalaronne Bord de Saône, suivi qualité des nappes souterraines, travaux de restauration de la lône de Reyrieux).

Prévention des inondations

Mise à disposition des services de la CCDSV pour le Syndicat Intercommunal d'Aménagement hydraulique (SIAH) du Canton de Trévoux et ses environs ;

Lancement d'un inventaire des ouvrages hydrauliques du SIAH et de la conception d'un programme opérationnel pluriannuel pour leur gestion et leur entretien.

Environnement

Nouveau collège de Saint-Didier-de-Formans : défrichage du site et premières mesures de la série Éviter/Réduire/Compenser de l'étude d'impact environnemental (prise en compte des chauves-souris lors du défrichage, création de deux mares et plantation d'une haie) ;

Domaine naturel de Cibeins : diagnostic sanitaire des arbres et entretien pour la mise en sécurité des usagers, lancement du programme d'aménagement forestier de la forêt de Cibeins sur les 20 prochaines années, mise en place d'une nouvelle dynamique de travaux en faveur de la biodiversité ;

Accompagnement des politiques environnementales mises en œuvre sur le territoire de la CCDSV et portées par d'autres structures (exemples : Natura 2000, fond local de replantation de la plaine et du bocage de l'Ain, lutte contre le frelon asiatique, lutte contre l'Ambrosie, plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération lyonnaise).

Actions en faveur du climat

Participation à la création de la Société Publique Locale ALEC 01 et lancement de la démarche du Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat, participation à la création de la société d'économie mixte « Les énergie de l'Ain », lancement de l'étude pour la création du schéma directeur des modes actifs.

Agriculture / alimentation

Lancement de la démarche du Plan Alimentaire Inter-territorial (PAIT) avec les EPCI voisins : phase état des lieux et diagnostic alimentaire.

Communication environnementale

- Vidéo de présentation des chantiers de restauration de la continuité écologique de l'ancien aqueduc de Saint-Didier-de-Formans, du Saut-du-Bois et de la Torine ;
- Lancement des premières animations scolaires autour des milieux aquatiques ;
- Organisation d'une journée technique sur les chantiers de restauration de la continuité écologique de la CCDSV à destination des gestionnaires de cours d'eau de la région AURA.



Mesures compensatoires à Saint-Didier-de-Formans

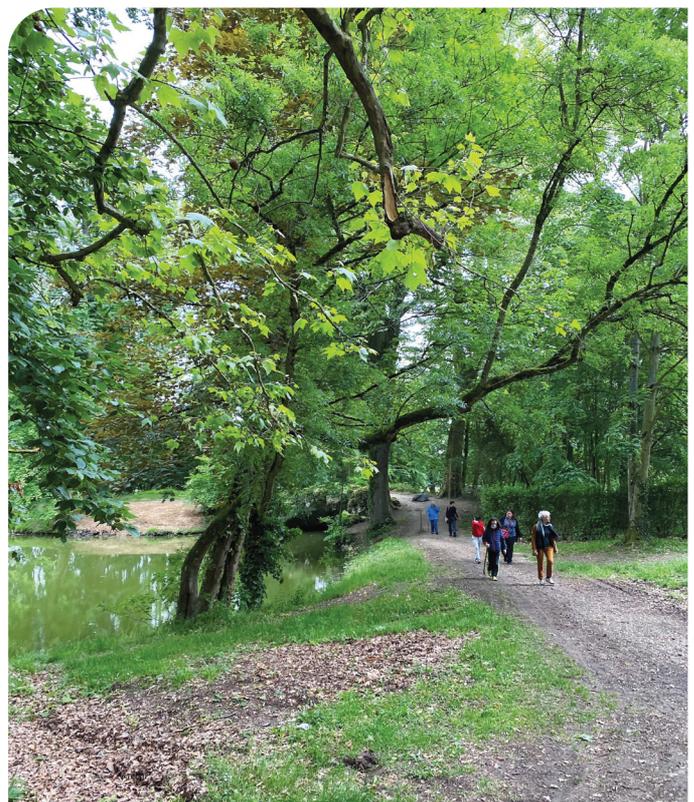
Principales réalisations / faits marquants 2020 et 2021

> **Novembre 2020** : Lancement de la démarche du Plan alimentaire Inter-territorial en lien avec la CC Dombes et Val de Saône Centre ;

> **Janvier 2021** : Lancement du nouveau Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) sur la période 2021-2023 ;

> **Septembre 2021** : Inauguration du chantier de l'ancien aqueduc de Saint-Didier-de-Formans ;

> **Septembre 2021** : Lancement des travaux de restauration de la continuité écologique des seuils du Saut-du-Bois et de la Torine.



Domaine de Cibeins

ENVIRONNEMENT

CHIFFRES CLÉS

508 100€ investis
dans la restauration écologique des cours
d'eau en 2020 et en 2021 (chantier de
l'ancien aqueduc de Saint-Didier-de-
Formans, de la Torine et du Saut-du-Bois)

19 ha de forêt
en application du plan d'aménagement
forestier à Cibeins

500 mètres
de cours d'eau restaurés



Chantier de l'aqueduc

La CCDSV a entrepris d'importants travaux sur le cours d'eau du Formans au droit de l'ancien aqueduc de la commune de Saint-Didier-de-Formans avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Département de l'Ain de mai à octobre 2021. L'objectif était de restaurer la continuité écologique du cours d'eau en supprimant partiellement des parties de l'ouvrage de l'ancien aqueduc pour permettre à la faune de se développer naturellement en assurant le franchissement des obstacles du cours d'eau. Au total, 12 mètres d'aqueduc retirés pour reformer le lit de la rivière, des enrochements placés en pied de berge pour la consolider et dans le lit du cours d'eau pour diversifier les écoulements, une réduction de la pente de la berge du cours d'eau pour renforcer sa résistance aux crues futures, 75 arbres et arbustes plantés pour réduire la vitesse de l'eau, créer des abris pour la faune aquatique et apporter de l'ombrage.

Projets prévus en 2022

- Pilotage des actions du volet « adaptation au changement climatique » et accompagnement technique pour le volet « énergie renouvelable » du PCAET ;
- Poursuite des opérations de restauration de la continuité écologique aux droits du pont maréchal et du seuil de la confluence Formans-Morbier à Sainte-Euphémie ;
- Entretien de la ripisylve, lutte contre les espèces envahissantes exotiques et préservation des zones humides de Cibeins (Ars-sur-Formans/Misérieux), de la Thiollière (Toussieux) et de l'étang des combes (Saint-Jean-de-Thurigneux) ;
- Signature du contrat de territoire pour le petit et le grand cycle de l'eau 2022-2024 ;
- Lancement du schéma directeur des modes actifs ;
- Gestion de la forêt de Cibeins et lancement des actions en faveur de la biodiversité ;
- Inscription dans l'appel à projet marathon de la biodiversité de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ;
- Opérations de communication environnementale (exemples : guide du riverain des cours d'eau, vidéo de présentation des chantiers de restauration des rivières, participation à la saison culturelle 2022-2023 avec une thématique environnementale).



LES 19 COMMUNES DE LA CCDSV

Ambérieux-en-Dombes

289 rue Gombette
01330 Ambérieux-en-Dombes
☎ 04 74 00 84 15
✉ mairie@amberieux-en-dombes.fr
🌐 www.amberieux-en-dombes.fr

Ars-sur-Formans

363 rue Jean-Marie Vianney
01480 Ars-sur-Formans
☎ 04 74 00 71 84
✉ mairie@ars-sur-formans.fr
🌐 www.ars-village.fr

Beauregard

99 rue Hector Berlioz
01480 Beauregard
☎ 04 74 60 92 55
✉ contact@mairie-beauregard.fr
🌐 www.mairie-beauregard.fr

Civrieux

Place de l'Eglise
01390 Civrieux
☎ 04 78 98 01 61
✉ mairie.civrieux01@wanadoo.fr
🌐 www.mairie-civrieux01.fr

Fareins

234 route de Fléchères
01480 Fareins
☎ 04 74 67 83 37
✉ mairie@mairie-fareins.com
🌐 www.fareins.com

Frans

104 rue des Gagères
01480 Frans
☎ 04 74 60 95 81
✉ mairiedefrans@frans.fr
🌐 www.frans.fr

Massieux

146 place de l'Eglise
01600 Massieux
☎ 04 78 98 00 43
✉ mairie@mairie-de-massieux.fr
🌐 www.mairie-de-massieux.fr

Misérieux

Place Danielle Comtet
01600 Misérieux
☎ 04 74 00 09 92
✉ mairie@miserieux.fr
🌐 www.miserieux.fr

Parcieux

4 route de Genay
01600 Parcieux
☎ 04 78 98 02 54
✉ contact@parcieux.fr
🌐 www.parcieux.fr

Rancé

Le Bourg
01390 Rancé
☎ 04 74 00 81 35
✉ mairie.rance.01@adeli.biz
🌐 www.mairiederance.blogspot.com

Reyrieux

105 grande rue - 01600 Reyrieux
(accès et stationnement 225 rue Louis Duriat)
☎ 04 74 08 95 20
✉ accueil@reyrieux.fr
🌐 www.reyrieux.fr

Saint-Bernard

390 rue de la Saône
01600 Saint-Bernard
☎ 04 74 00 08 49
✉ mairie@mairie-saint-bernard.fr
🌐 www.mairie-saint-bernard.fr

Saint-Didier-de-Formans

100 rue de la Mairie
01600 St-Didier-de-Formans
☎ 04 74 00 14 70
✉ contact@saintdidierdeformans.fr
🌐 www.mairie-stdidierdeformans.fr

Sainte-Euphémie

300 rue de la Mairie
01600 Sainte-Euphémie
☎ 04 74 00 02 86
✉ mairie@sainte-euphemie.fr
🌐 www.sainte-euphemie.fr

Saint-Jean-de-Thurigneux

59 place de l'Eglise
01390 Saint-Jean-de-Thurigneux
☎ 04 74 00 81 56
✉ mairie@saint-jean-de-thurigneux.fr
🌐 www.saint-jean-de-thurigneux.fr

Savigneux

Rue de l'Eglise
01480 Savigneux
☎ 04 74 00 70 84
✉ accueil@mairiesavigneux.fr
🌐 www.savigneux.net

Toussieux

346 rue du Morbier
01600 Toussieux
☎ 04 74 00 19 03
✉ mairie@toussieux.fr
🌐 www.toussieux.fr

Trévoux

Place de la Terrasse
01606 Trévoux
☎ 04 74 08 73 73
✉ contact@mairie-trevoux.fr
🌐 www.mairie-trevoux.fr

Villeneuve

24 route de Saint Trivier
01480 Villeneuve
☎ 04 74 00 72 63
✉ mairie@villeneuve01.fr
🌐 www.villeneuve01.fr

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

A series of horizontal dashed lines for writing, spanning the width of the page.



Communauté de communes Dombes Saône Vallée
 627 route de Jassans BP 231 – CS 60231 - 01602 Trévoux
 04 74 08 97 66
 contact@ccdsfv.fr - www.ccdsv.fr

Accueil général

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h

Service gestion des déchets

Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-17h

fermeture à 16h le vendredi